

**Maîtrise d'ouvrage :** RATP – 54, quai de la Rapée 75599 Paris Cedex 12 – Tél. : 01 58 78 20 20 – Fax. : 01 58 78 31 70 – www.ratp.fr

**Responsables :** Pierre Mongin, Président Directeur Général - Rémi Feredj, Directeur.

**Présentateur :** **Claude Andres, Chef de Projet**

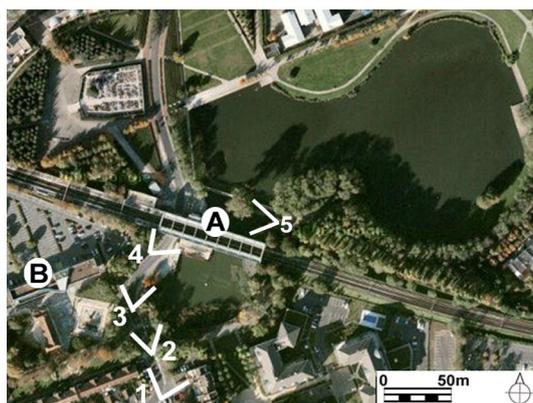
**Organisme décisionnaire et financeur :** RATP (MOA) - RIF (financement : 100%)

**Propriétaire du site :** RATP

**Description de l'opération :** La gare RER de Lognes, construite en viaduc au dessus d'un plan d'eau, est classée au patrimoine RATP. L'opération de mise en accessibilité respecte cette contrainte : la forme particulière des escaliers d'accès aux quais aériens en encorbellement a été conservée. Ainsi 2 ascenseurs inclinés viennent accompagner ces escaliers, sous de grandes verrières permettant aux voyageurs qui accèdent aux quais d'avoir des points de vues sur la ville.

**Equipe pluridisciplinaire :** Architecte : atelier Phileas (Paris) – François Kharrat  
 MOE GO/SO/BT : BET ARCADIS SA (Plessis Robinson / 92) – Luc Jeansannetas  
 MOE cfa: RATP/ING/SVO – Olivier Goufier  
 MOE Electro mécanique: RATP/ING/FEE – Tony Mailly  
 Coordinateur SPS : ACSBM – Bernard Michaux – OPC TRX : RATP MOT SMI – Alexandre Fere  
 Contrôle technique : Bureau VERITAS (Paris)

## GARE RER ACCESSIBLE, Lognes (77)



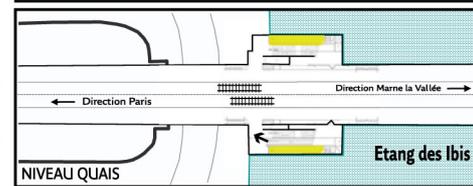
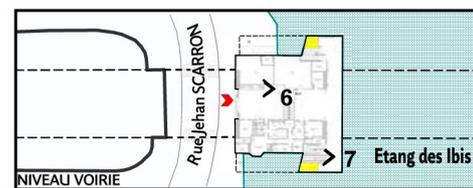
A- Gare de Lognes - RER ligne A      B- Mairie

1, 2, 3 et 4- Séquence linéaire rue Jehan Scarron, reliant le centre-ville à la gare.

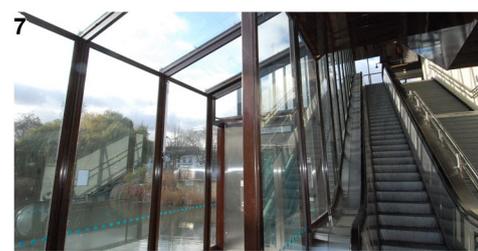
5- Vue depuis le lac.

6- Entrée de la gare, vue de l'intérieur.

7- Verrière abritant les escaliers et ascenseurs inclinés.



Ascenseurs      Entrée rue Scarron



### Qualité architecturale :

- Les nouveaux équipements complètent les **dispositions volumétriques**, en respectant le parti architectural initial de la gare conçue comme un ouvrage d'art franchissant le lac (1).
- L'élargissement des escaliers « extérieurs » est traité dans une **continuité** de rythme et de **matériaux** vis-à-vis du bâtiment existant.
- Dans la **perspective** du parc paysager, la gare n'a pas changé d'allure, elle semble juste avoir été rénovée. Depuis les ascenseurs inclinés transparents la vue s'étend sur le parc et le lac au-dessous (5).
- Les verrières apportent un maximum de **luminosité** en journée (7).
- La **circulation intérieure** est restée simple et **directe** entre le hall et les quais.

### Qualité de vie sociale :

- Les Elus et les services techniques de la ville ont été **associés** à l'opération dès les études de faisabilité.
- Les associations de personnes handicapées et particulièrement l'Association pour les Personnes Aveugles ou Malvoyantes (APAM) ont apporté leurs **conseils** et expertises dans le domaine de la **déficience visuelle**.
- Les qualités patrimoniales d'usage et d'environnement que la gare initiale offrait sont maintenant **partageables sans discrimination** par tous les publics.
- Les **personnes à mobilité réduite** empruntent le même parcours que les autres voyageurs.

### Respect de l'environnement :

- **Chantier vert** et tri sélectif des déchets, les travaux ont respecté l'environnement et la riche **biodiversité** des lieux.
- L'emploi d'un verre auto nettoyant permet de **réduire** de 50% les **interventions de maintenance** préventive.